

pense pas que le gouvernement ait oublié l'histoire accidentée du pays des Voraces, et qu'il veuille se priver d'un moyen de répression contre certaines éventualités. Si la circulation exige que l'on ouvre de nouvelles portes, chacun approuvera l'accomplissement d'un désir raisonnable, et nous échapperons aux affreuses constructions, dont la hauteur et la banalité sont un sujet de chagrin pour tous les yeux d'artistes.

La Croix-Rousse dépendait autrefois de Cuire. Ce faubourg prit son nom d'une croix en pierre de Couzon, qui y fut élevée en 1560, à la suite d'une mission. Elle fut brisée en 1792, et rétablie depuis, non plus en pierre rousse, mais grise, appartenant au calcaire coquillier de notre Mont-d'Or. Sur le plan de Maupin de 1625, elle est placée au même lieu qu'aujourd'hui.

Jadis, les diverses parties du quartier étaient désignées par des croix de couleurs différentes : ainsi, outre celle qui a donné le nom à la localité, on rencontrait encore la *Croix-Noire*, sur le chemin de Caluire, au croisement d'une rue qui va rejoindre la route de Cuire. Cette croix, enlevée par la voie ferrée de Sathonay, a été transplantée au-dessus d'un mur voisin. Le chemin de Cuire possède sa *Croix-Blanche*, à l'embranchement d'un sentier fort escarpé, qui conduit au cimetière, et descend près de l'Ile-Barbe. Je présume que cette croix, restaurée en 1847, a succédé à celle désignée sur le plan du P. Ménestrier par le nom de *Croix de l'Ile*. Enfin, le carrefour auquel aboutit la rue d'Enfer est signalé par une *Croix de bois*. Cette dernière, dans cette position et fabriquée de matière combustible, semble défier les flammes de l'Enfer. Ce rapprochement me